# "Animation-Transmission"

# Compte-rendu du lundi 15 novembre à 14H30

Référent: Pierrot LAVE

Réunion spécialement prévue pour une première prise de contact et partager différentes idées quant au sujet à mettre en action pour les trois années de notre mandat au sein du Conseil des Aînés. L'idéal est de choisir un sujet décidé par la majorité, qui tient la route, perdure, et laisse des traces et de l'amener à terme comme pour le livre, lors du mandat précédent. Pour ce M. LAVE propose 3 sujets (qui n'engage que sa personne) et ensuite la discussion est ouverte à toutes autres propositions.

# Visite à Paris du Palais Bourbon et du Palais du Luxembourg.

Avec l'aide des deux élus de la Nation à Rixheim (Sénateur et Député) engager pour le Conseil des Aînés, une éventuelle visite à Paris du Palais Bourbon et du Palais du Luxembourg.

# Ouvrir un "ESPACE FRANCE SERVICE"

Avoir la possibilité d'ouvrir à Rixheim (6° ville du département) un "ESPACE FRANCE SERVICE" comme il en existe déjà plusieurs dans le département, notamment à Sierentz ou à Wittenheim.

Cela consiste à ouvrir un guichet unique de proximité ou chaque citoyen peut ainsi accéder aux différents services publics en rencontrant des personnes compétentes et formées, pour s'informé ou aboutir au règlement d'un dossier.

Avec entre-autres : Faciliter l'accès au monde numérique, notamment à des seniors qui ne sont pas spécialisés dans l'outil internet.

Organiser des contacts avec différentes entités comme :

- Le service des impôts
- Les organismes de retraites
- La caisse primaire d'assurance maladie
- Les caisses de Mutuelle Santé
- Les problèmes liés à la Justice ou à l'Ordre Public
- Le Pôle Emploi etc.

# Baliser plusieurs balades pédestres

Dans le domaine Nature et Patrimoine Baliser plusieurs balades pédestres sur le ban de Rixheim afin d'encourager la population de tous âges à venir faire un tour, sachant que de plus en plus de citadins, suite au Covid, se mettent à marcher et qui ne sont pas forcément des randonneurs à la base.

A Rixheim dans ce domaine nous sommes des chanceux. Nous n'avons pas à chercher ailleurs ce don nous avons sur place. Un territoire béni des dieux dans un cadre idyllique, avec une nature généreuse : collines, forêts, étangs, canal, aérodrome, facilement accessible que chacun peu ajuster en fonction de ses envies et de ses possibilités. Habsheim a su le faire avec un succès incontestable, pourquoi pas Rixheim ?

Ce projet est un travail de groupes et nécessite un investissement de chacun en s'entourant de personnes compétentes et initiées à la marche balade (bénévole de la Maison de Vie et du club Vosgien)

Faire le choix et le nombre de balades et élaborer une fiche technique pour chaque sentier rythmant le parcours. (Distance, temps, parking etc.) Faire le choix de la signalétique, simple et explicite,

Exemple : le blason officiel de la ville en y ajoutant au centre des 2 cadrils un chiffre et en y appropriant une couleur de fond pour chaque sentier.



#### Définir les différentes missions.

- Un coordinateur afin de mener à bien le projet.
- Pour la communication, la ville.
- Pour la cartographie, le service de la M2A.
- Pour le patrimoine, la Sct. D'Histoire de Rixheim.
- Des baliseurs, la signalétique avec l'aide du service technique de la ville pour la fabrication de plaquettes et de panneaux directionnels.
- Un service d'entretien des sentiers (veiller aux chutes d'arbres affaiblis par la tempête, la neige, la maladie ou la sècheresse)
- Mettre en place un service de parrainage des balades, en confiant chacun des sentiers à un responsable, afin de signaler toutes anomalies au coordinateur.
- Utiliser la technologie numérique, en équipant dans la réalisation d'une gazette du randonneur Rixheimois, chaque balade d'un pictogramme (QR code) téléchargeable en ligne, en le scannant sur le smartphone.

# Compte-rendu du 22 Mars 2022

M. LAVÉ annonce que le balisage dans les collines a été approuvé et acté.

La visite du Sénat et de l'Assemblée Nationale également. Celle-ci devrait avoir lieu à l'automne. Un mail vous sera envoyé courant du mois de juin pour savoir le nombre de personnes intéressées. La date de la visite sera définie à ce moment-là.

Suite à la demande de M. LAVÉ en commission concernant les aides administratives, France service n'est pas retenu par la municipalité. Une aide administrative pour toutes les démarches en ligne est proposée et retenue à la Passerelle, en partenariat avec l'espace numérique de Sémaphore, les jeudis après-midi, sur rendez-vous (voir en PJ).

Il est rappelé que la distribution du bulletin municipal est toujours perturbée.

La prochaine réunion de la commission animation / transmission aura lieu le lundi 11 avril à 14h00, salle du Conseil municipal en présence de M. KIMMICH. Les membres de cette commission recevront une invitation.

# Compte-rendu du 11 Avril 2022

M. Pierre LAVÉ ouvre la séance en présence de Mme Maryse LOUIS ET M. Jean KIMMICH et présente les 8 parcours proposés (voir en PJ).

- Un parking sera prévu pour chaque parcours.
- Il propose un coordinateur pour chaque circuit.
- Le balisage : simple / cohérent / clair
- Les blasons : numéro de circuit au centre du blason (éventuellement 1 nom de fleurs)
- Partie historique réalisée par la Société d'Histoire de Rixheim

#### **Intervention de M. KIMMICH**

Après l'exposé de M. LAVÉ, M. KIMMICH le remercie pour son travail et son projet très bien ficelé. Mme LOUIS abonde en ce sens.

#### Il soulève les points suivants :

- ➤ Voir avec M2A, le SCIN et le Club Vosgien pour les panneaux inutiles,
- > Contacter les agriculteurs,
- > Entretien des circuits,
- Voir coût des panneaux,
- M. KIMMICH peut préempter les parcelles intéressantes car on est en espace naturel sensible,
- Voir si on est bien sur le ban communal pour la pose des panneaux,
- Les parcours doivent être divulgués à la police municipale, aux pompiers et à la brigade verte,
- ➤ Pour la sécurité par exemple risque de malaise ou chute pour que les secours repèrent rapidement l'endroit, géolocalisation des portables (le noter sur la plaquette).

### **En conclusion :**

- ➤ 1ère chose à faire : BUDGETISER,
- M. LAVÉ voit avec PREVEL pour un devis pour les panneaux car les tarifs de l'ONF sont trop élevés,
- M. LAVÉ voit avec son interlocuteur de Habsheim pour le coût et un devis pour la cartographie,
- ➤ M. LAVÉ fera les 8 parcours avec Mme LOUIS et M. KIMMICH.

### Compte-rendu du 9 Juin 2022

Une présentation du livre « Mémoires de Vies » sera faite pour 78 élèves de l'école des Romains le 23 juin de 14h15 à 15h45 dans le forum du Trèfle. Environ 4 membres du Conseil des Aînés se joindront à M. LAVÉ.

Concernant le fléchage des 8 parcours dans les collines prévus, le devis provisoire de la société PREVEL est en possession de Mme LOUIS ainsi que la maquette des panneaux.

L'entretien de ces parcours ne serait pas effectué par les services techniques de la Ville, à valider plus tard. Il est envisagé d'y associer l'intergénération.

Les 8 parcours seront de différentes couleurs et nommés par un titre.

Ceux-ci seront testés fin août avec Mme LOUIS et M. KIMMICH.

# Compte-rendu du 6 Octobre 2022

#### Réunion Proposé par M. KIMMICH (adjoint au Maire "Environnement)

Présenté par Mme. LOUIS (adjointe au Maire et Pilote du Conseil des Aînés) du projet national "SENTIERS NATURE"

M. WETTEL Lucien (président du Conseil des Aînés)

M.LAVE Pierrot (pilote de la commission (Animation-Transmission)

Le CEREMA (climat et territoire de demain) est un organisme délégataire gérant la préservation et la mise en valeur- du patrimoine et des itinéraires de randonnée pédestre sur l'ensemble du territoire par un soutient de l'Etat aux collectivités.

Sous la tutelle du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, le CEREMA s'engage dans le cadre de l'opération "Sentiers Nature »

#### Le but du projet :

- \* Créer ou restaurer 1000 km de sentiers en plaine, colline et plateaux (hors montagne et sentier du littoral).
- \* Préserver et restaurer les patrimoines naturels, culturels et paysagers aux abords des sentiers.
- \* Favoriser une reconquête de la biodiversité et des qualités paysagères prioritairement en milieu rural.
- \* Renforcer ou favoriser le lien ville-campagne et plus largement espaces habités/espaces naturels.
- \* Développer la pratique de la marche en découvrant le territoire de son lieu de résidence, Gérer par un comité de pilotage national, défini en fonction de sa pertinence au regard des objectifs de l'opération 'Sentiers Nature" et de son règlement d'intervention en vigueur.

Une aide financière jusqu'à 80% des dépenses engagées, sachant que le montant du projet national s'élève à 10 millions d'euros.

L'aide financière prend la forme de subvention.

Une convention d'attribution entre le CEREMA et l'attributaire sera établie pour le versement de l'aide.

Un calendrier de l'opération :

- \* Un dépôt des dossiers avant le 310ctobre 2024
- \* Une réalisation au plus tard le 31 Décembre 2025

En résumé, le projet de la commission "Animation-Transmission" du Conseil des Aînés dans le domaine Nature et Patrimoine, validé dans un premier temps par le Conseil Municipal, entre complètement dans le contexte de recevabilité de l'opération nationale "SENTIERS NATURE"

Il serait donc judicieux de réaliser un dossier d'adhésion au projet cité, ayant devant nous une opportunité financière à ne pas manquer.

Le fait d'avoir dans notre ville un ministre avec un carnet d'adresses intéressant, le Conseil des Aînés espère que notre Ministre contribuera à un coup de pouce financier à notre projet "Nature et Patrimoine".

M. LAVE Pierrot

# Compte-rendu du 23 janvier 2023

M. LAVÉ travaille actuellement sur l'ébauche de la « Gazette du randonneur » en plus des parcours. Un plan détaillé sera demandé au service urbanisme pour faire le fléchage.

Il a été vu avec M. KIMMICH, la mise en place d'au moins un banc par parcours.

Un QR code de géolocalisation figurera sur les panneaux à l'entrée des parcours pour faciliter l'accès des secours. L'ébauche de ces 8 panneaux est en cours.

## Compte rendu du 28 Septembre 2023

Les 8 parcours ont été faits.

Sur les 8, seul celui de l'aérodrome sera supprimé en raison de son manque d'intérêt, de l'insalubrité causée par les gens du voyage, d'un manque de passages ombragés et d'un passage trop important sur le ban de Habsheim.

Les 7 parcours vont être refaits avec un agent du service environnement (démarrage prévu en novembre).

M. KIMMICH a signalé à Mme LOUIS que lors de la commission environnement, des membres du Conseil Participatif ont demandé à créer sur l'un des parcours, un parcours spécifique « biodiversité ».

Ils travailleraient en totale autonomie, y compris sur le plan financier, et ne changeraient rien de ce qui sera mis en place par le CA.

M. LAVÉ ainsi que les autres membres du CA donnent leur accord. Une réunion à ce sujet sera programmée ultérieurement.

# Compte rendu du 15 janvier 2024

Après une trêve hivernale, les repérages des parcours reprendront courant mars. Maxime MOTSCH du service environnement sera chargé de les faire sans le fléchage.

M. LAVÉ dénonce l'article du Conseil Participatif (CP) paru dans le dernier bulletin municipal s'attribuant les mérites de cette initiative.

Mme LOUIS rassure et annonce qu'un article remettant le Conseil des Aînés à l'honneur figurera dans le prochain « MAG » au sujet de ces parcours pédestres.

# **Compte Rendu > CONSEIL DES AINES / CONSEIL PARTICIPATIF**

#### Compte-rendu de la réunion du lundi 19 février 2024

#### Ordre du jour : validation d'un parcours biodiversité

Le projet du mandat actuel du Conseil des Aînés (CA) porté par M. Pierre LAVÉ (excusé lors de cette réunion) pour la partie historique, est la création de parcours pédestres dans les différents quartiers de Rixheim

N°	Nom	Départ / arrivée
Parcours n°1	Circuit Les Violettes	Parking école maternelle Entremont
Parcours n°2	Circuit Petite Suisse	Place de la Jumenterie
Parcours n°3	Circuit Buchwald	Abris refuge du Club vosgien rue du Waldwag
Parcours n°4	Circuit Étang	Parking église St Léger
Parcours n°5	Circuit Vignoble	Chalet du stand de Tir rue Basse
Parcours n°6	Circuit Hart / Canal	Face à la résidence « Les Châtaigniers » rue d'Ottmarsheim
Parcours n°7	Circuit aérodrome ANNULÉ	Aérodrome
Parcours n°8	Circuit Ile-Napoléon	Cité des Sports allée Vaclav Havel

Sur les 8 initialement prévus, celui de l'aérodrome a été supprimé en raison de son manque d'intérêt historique ainsi que des problèmes d'hygiène.

Le but de cette réunion est de fédérer les énergies du CA et celles du CP (Conseil Participatif) ainsi qu'une première prise de contact entre ces deux entités au sujet des parcours pédestres.

Le CP travaillant également sur la création de parcours, souhaite s'associer au CA pour y intégrer la partie environnement et biodiversité.

Le projet du CP serait de créer un parcours pédagogique avec une dizaine de repères pédagogiques tout le long, d'y ajouter des photos sur la faune et la flore, des textes en français et en alsacien, des QR codes permettant d'obtenir plus de détails ainsi qu'un petit jeu.

En réponse à ce projet, le CA donne son accord au CP pour s'associer à eux en intégrant sur un seul parcours le projet biodiversité. Les frais engagés pour ce parcours biodiversité seront à la charge du CP.

Les parcours vont être refaits afin de les valider et voir s'ils seront tous maintenus, et 1 ou 2 seront adaptés aux PMR ainsi qu'aux poussettes. Le CA propose aux membres de la commission environnement du CP de venir les découvrir aux dates ci-dessous :

- Lundi 11/03 à 9h30 N°1
- Jeudi 28/03 à 9h30 N°2
- Jeudi 04/04 à 9h30 N°3
- Lundi 08/04 à 9h30 N°4
- Jeudi 11/04 à 9h30 N°5
- Lundi 15/04 à 9h30 N°6
- Jeudi 18/04 à 9h30 N°8

Une esquisse sera transmise au CP d'ici fin avril lorsque tous les parcours auront été validés.

M. DURRWELL invite les membres du CP à venir exposer leur projet en réunion de municipalité.

# Compte rendu du 13 juin 2024

#### Point parcours pédestres par M. LAVÉ

Sur les 7 parcours initialement prévus, 5 ont été retenus. Certains ont été fusionnés et celui de l'aérodrome supprimé au regret de M. LAVÉ.

Il précise que la partie historique et patrimoine a été épurée. Un grand panneau sera installé place de la Jumenterie avec un QR code pour chaque parcours. Un dépliant remplacera la Gazette en raison d'un coût trop élevé.

Les 5 parcours ont été transmis au Conseil Participatif, en attente de validation de celuiretenu.

La distance totale est de 22 km pour une durée d'environ 6 heures de marche. L'inauguration aura lieu à l'automne 2025.

# Compte rendu du 23 juin 2025

Point parcours pédestres, Les fiches techniques des 5 parcours pédestres sont à présent terminés. La partie historique a été transmise à M. THOMA pour vérifications et corrections. Une réunion aura lieu le 3 juillet afin de finaliser ce projet.